

Des déchets encombrants !

Chaque année, un français se débarrasse de 55 kg d'objets encombrants. Ce sont tous les objets qui, par leur dimension ou leur poids (1m50 de long et 60kg maximum), ne permettent pas de les déposer dans les bacs gris : mobilier, matériel sanitaire, objets divers... Il s'agit en fait de tout ce qui ne se recycle pas dans les poubelles habituelles. Attention, ne sont pas considérés comme encombrants : les équipements électriques et électroniques, les déchets verts, les déchets industriels, les carcasses de voiture, les huiles, les pneus, les déchets amiantés... qui ont leur place en déchetterie.

Nous avons tous des objets encombrants dont nous souhaitons nous débarrasser. Pour cela, plusieurs solutions s'offrent à nous. S'il est encore utilisable, pensez à le donner à des particuliers ou des associations ou à le vendre (voir article sur le seconde main). S'il n'est plus en état et qu'il doit être jeté, vous pouvez bien sûr attendre la collecte semestrielle (en mars et en septembre) en porte à porte, mais la meilleure solution est d'emmener votre encombrant en déchetterie.

Le coût de la collecte en porte à porte est élevé (environ 300 € la tonne) et financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (prélevé avec la Taxe Foncière). De plus, les déchets collectés le sont en un seul flux, les différents matériaux ne sont pas séparés et ne peuvent pas être revalorisés ou recyclés comme ils le devraient. Ainsi 86% d'entre eux sont enfouis et le reste est la plupart du temps incinéré.

Contrairement, en déchetterie, la séparation du bois, du métal, des déchets d'équipement électriques et électroniques... et de chaque matière sera prise en charge par un exutoire spécifique permettant une optimisation des coûts et de la valorisation (prix de 125€ la tonne).

Ennery est dépendante des déchèteries de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. N'hésitez pas à vous faire créer un badge d'accès. Vous pourrez ainsi vous débarrasser de vos encombrants et autres déchets « non habituels » pour qu'ils soient valorisés au mieux et qu'ils aient le plus petit impact possible sur notre planète.

Plus d'info sur ennery.fr/vie-pratique/proprete/